

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 janvier 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-
Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-
EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers
Communaux.

Objet n°16 - Question orale de Madame la Conseillère Christine Keighel relative à l'eau contaminée aux PFAS

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Keighel relative à l'eau contaminée aux PFAS.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Je reviens vers vous après mes questions orales des 13 novembre et 18 décembre derniers.

En effet, étant particulièrement sensible à cette problématique, je souhaite que ce dossier reste au premier plan.

Les Brainois, et plus particulièrement les habitants de Ronquières ont le droit à une information claire et je vous sais attentif à leur situation.

Le 5 janvier 2024, la Ministre TELLIER annonçait le début d'une campagne de prises de sang dans le cadre du Biomonitoring PFAS.

Sur le portail Environnement-Santé de la Région, on peut lire que cette campagne aurait débuté la semaine du 8 janvier 2024 pour la zone de Chièvres-Ath-Beloeil-Leuze-en-Hainaut et qu'elle sera suivie ensuite de la zone de Ronquières.

Force est de constater que les informations communiquées par les services de la Ministre sont particulièrement floues.

Je me permets dès lors de vous poser plusieurs questions :

- Est-ce que cette campagne de prises de sang aura bien lieu à Ronquières ?
- Si oui avez-vous des nouvelles de la Région quant aux délais et à l'organisation en général ?

- Savez-vous pour quand les résultats sont attendus ?

Vous avez déjà dû interpellier les autorités supralocales pour que notre Ville soit incluse dans le processus et vous aviez expliqué recourir aux services d'un avocat pour que nos intérêts soient défendus.

Avez-vous rencontré un avocat et si oui pourriez-vous nous indiquer où en est la procédure ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Merci Christine pour cette question et le suivi sur la situation des pfas. Je vais répondre à tes questions.

1. La campagne de prise de sang de biomonitoring : oui et dans le BNV qui sort aujourd'hui : Il y a toutes les infos à l'intérieur. Actuellement 120 ronquiérois inscrits pour cette campagne de biomonitoring en mi-février et les autres ronquiérois peuvent encore s'inscrire jusqu'au 28 et non le 29 février.
2. Toutes les informations sont dans BNV et un toutes-boîtes sera distribué aux ronquiérois. Ceux-ci pourront s'inscrire en ligne ou par téléphone. Il y a même un numéro de GSM.
3. Les résultats prendront plusieurs mois car il faut isoler l'eau du robinet dans le sang puisque les PFAS sont dans tout, et donc c'est long.
4. Résultats individuels seront envoyés à chaque personne qui le demande et nous, de manière globale, nous recevrons les résultats de manière anonyme.
5. Nous avons rencontré un avocat et nous travaillons pour avoir la lumière et la transparence car rien ne doit être caché en pollution et sur son origine. Car les ronquiérois font un amalgame avec l'eau du robinet qui, je le rappelle, vient des hauteurs de Mons et qui est traitée dans une usine à Ecaussinnes avec des systèmes de filtre à charbon. Grâce à cela, ils ont un taux de 70 de ng dont cela diminue. On veut faire la lumière sur l'origine et on veut qu'on prenne toutes les mesures pour diminuer drastiquement le taux. La ministre Tellier a dit que si on était à 30 ng, on serait en alerte. Or à Ronquières et dans deux rues de Hennuyères (les deux nôtres) on est encore à 70 ng.
6. On a décidé de monter le ton grâce à l'avocat que nous avons rencontré car les courriers gentils font qu'on ne reçoit pas les infos.

Madame la Conseillère Christine EECKHOUDT utilise son droit de réplique.

Domage, c'est le délai pour les résultats et la mise en place des mesures. Malheureusement les citoyens reportent la faute sur l'administration communale alors qu'elle n'y peut rien.